

# ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

## IMMOBILIER

### CHARTRE D'ENGAGEMENT

Cette charte est un engagement à une démarche de qualité pour une promotion de biens immobiliers (locations, ventes) destinés aux nouveaux arrivants dans la région.

Je soussigné (e),  
M. Mme, Melle \_\_\_\_\_ fonction : \_\_\_\_\_

De l'entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ site web : \_\_\_\_\_

Carte professionnelle numéro:  
Délivrée par la Préfecture de

M'engage à :

- ⇒ Faire visiter le bien dans un délai de 48 heures,
- ⇒ Informer le locataire de tous les frais engagés lors d'une location (charges, frais d'agence, caution),
- ⇒ Fournir aux acheteurs la ventilation prévisionnelle des honoraires de négociation, des taxes, des frais liés à l'acquisition.

La CCI s'engage à consulter toutes les agences immobilières ayant signé cette charte.

---

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Pour l'entreprise \_\_\_\_\_  
Cachet et signature précédés de la mention « lu et approuvé »